



FRANCE STRATÉGIE

ÉVALUER. ANTICIPER. DÉBATTRE. PROPOSER.

CITATIONS DE FRANCE STRATÉGIE

jeudi 20 août 2015

www.strategie.gouv.fr

Sommaire

France Stratégie

Concertation Ambition numérique

4

Cnnumerique.Fr - 19/08/2015

Un futur ministre du travail pour une ultime réforme avant la fin du quinquennat

5

Usinenouvelle.Com - 19/08/2015

C Dans L'air

7

C Dans L'air - 19/08/2015

France Stratégie



Concertation Ambition numérique

La concertation Ambition numérique a été une expérimentation inédite dans la construction des politiques publiques. Pendant cinq mois (octobre 2014 – février 2015), le Conseil national du numérique a animé une vaste concertation publique afin de recueillir des propositions et des pistes d'action pour faire du numérique un atout, tant du point de vue économique que sociétal. Cette mission, confiée au CNNum par le

Premier ministre en septembre 2014, et suivie par Axelle Lemaire, Secrétaire d'Etat chargée du Numérique et Thierry Mandon, Secrétaire d'Etat à la Réforme de l'Etat et à la Simplification, est en effet une expérimentation inédite de construction des politiques publiques. Quatre grandes thématiques ont été abordées : Croissance, innovation, disruption ; loyauté dans l'environnement numérique ; la transformation numérique de l'action publique ; la société face à la métamorphose numérique. Organiser un débat public autour de ces visait trois objectifs : donner plus d'importance aux questions liées au numérique dans l'espace public, les sortir de leur confidentialité et permettre à de nouveaux acteurs de s'en emparer. Nous avons eu envie d'impliquer le plus possible les territoires et c'est la raison pour laquelle nous avons organisé quatre journées contributives – une par thème – successivement à Lille, Strasbourg, Bordeaux et Nantes. En parallèle et reliés en duplex, des ateliers ont été mis en place dans une dizaine de territoires, y compris l'Outre-Mer ! Et enfin nous avons mis à disposition de tous un kit "do it yourself", téléchargeable en ligne, qui a permis à plusieurs mairies, une association de retraités ou à **France Stratégie** d'organiser leur propre événement contributif. C'est au terme de la phase de concertation, soit plus de 17000 contributions pour 2300 contributeurs, et quelques 70 ateliers-relais, que les membres du CNNum, avec le soutien du secrétariat général, ont engagé un travail d'élaboration de recommandations, coeur du rapport #AmbitionNumerique. Celui-ci a été remis au gouvernement le 18 juin et à cette occasion, le Premier ministre, Manuel Valls accompagné par ses ministres en a profité pour annoncer la stratégie numérique de la France qui va notamment donner lieu à deux lois sur le numérique. Rapport Ambition numérique: [ici](#)



Un futur ministre du travail pour une ultime réforme avant la fin du quinquennat

Social, Droit du travail



Après la démission de François Rebsamen, François Hollande nommera sous peu un nouveau ministre du Travail, comme ses prédécesseurs, il devra se battre encore quelque temps avec un taux de chômage élevé et comme eux, il travaillera sans doute sur une nouvelle loi pour organiser les relations sociales. Son enjeu sera de donner plus de place à la négociation collective et celle d'entreprise.

Hôtel du Chatelet - Ministère du Travail CC.

Et de 3. Après la démission de François Rebsamen, le ministre du travail qui va être nommé sera le troisième de la mandature de François Hollande. Un poste délicat marqué par une succession d'objectifs manqués sur le chômage. Après Michel Sapin qui soutenait, la promesse du Président de "l'inversion de la courbe" pour la fin de l'année 2013, François Rebsamen s'était lui avancé sur une stabilisation du taux de chômage en dessous de 10 % en 2014.

Actant cet échec, puisqu'en juin 2015 le taux de chômage (Insee) dépassait les 10,3 % de la population active française, François Rebsamen promettait désormais une baisse pour la fin 2015. Il l'avait toutefois prudemment conditionné à l'évolution du PIB. "Si, comme les économistes le prédisent, la croissance est de 1,5 % à la fin de l'année, alors oui, nous allons assister à une stabilisation du nombre de demandeurs d'emploi et à une baisse du chômage à la fin 2015." a-t-il déclaré le 6 juillet 2015 dans une interview à Direct Matin. Le nouveau ministre devra faire avec ce nouvel objectif.

Et il lui faudra en attendant se livrer au pénible exercice de style de la fonction : le commentaire des chiffres mensuels de Pôle emploi et trimestriels de l'Insee. Avec peut-être une perspective meilleure sur ce front, s'il dure jusqu'à la fin du mandat, que ses prédécesseurs.

Une prochaine réforme

Mais jouer les oracles (souvent déçus) n'est pas la seule fonction des ministres du Travail, Michel Sapin comme François Rebsamen ont porté chacun de timides mais réelles réformes du marché du travail et des relations sociales. La loi de sécurisation de l'emploi pour l'un en juin 2013 et la loi de simplification du dialogue social pour l'autre promulgué opportunément la veille de sa démission. Malheureusement pour eux ce type de dispositions ne porte leur fruit qu'à moyen

terme. Le nouveau ministre aura-t-il le temps et l'énergie politique pour pousser plus loin. Emmanuel Macron, le bouillonnant ministre de l'économie a préempté ce terrain en intégrant des sujets de relations sociales à sa loi sur "la croissance et l'activité", preuve que le sujet ne préoccupe pas seulement la rue de Grenelle. Manuel Valls et François Hollande soutiennent qu'ils réformeront jusqu'au bout de leur mandat. Quel sera le chantier du futur ministre ?

En avril dernier, Manuel Valls a confié à Jean-François Combrexelle, ex-éminent directeur général du Travail et actuel conseiller d'Etat, une mission sur l'élargissement de la place de la négociation collective et d'entreprise dans les relations sociales. Le nouveau ministre trouvera le rapport sur son bureau en septembre. S'il fait preuve de volontarisme, les principes tracés pourraient servir de base à une nouvelle loi. Dans sa lettre de mission à Jean-Denis Combrexelle, Manuel Valls écrivait : "Je souhaite que vos propositions ne se limitent pas à des aménagements du cadre législatif actuel mais ouvrent -pour les partenaires sociaux comme pour le gouvernement- des perspectives nouvelles et audacieuses capable de moderniser en profondeur notre système de relations sociales et sa pratique". Dont acte. S'il veut agir, le successeur de François Rebsamen devra faire avec la gronde de certains syndicats et d'un groupe de parlementaires de la majorité qui voit toute volonté de réforme comme une attaque de la protection des salariés. Mais la charge de deux grandes voix de gauche, Robert Badinter et le professeur de droit Antoine Lyon-Caen, contre la complexité du droit du travail dans un ouvrage paru en juin "Le travail et la loi" sonne comme une préparation des esprits... et du terrain. Restera à trouver une place dans un calendrier parlementaire chargé.

Anne-Sophie Bellaïche



FRANCE 5 C DANS L'AIR – Le 19/08/2015 – 18:30:59 – Extrait Invités :Hélène PILICHOWSKI, éditorialiste politique à LCI et I Télé ; Ghislaine OTTENHEIMER, rédactrice en chef à Challenges ; Christophe BARBIER, directeur de la rédaction de L'Express ; Jérôme FOURQUET, directeur adjoint du département opinion et stratégies d'entreprise de l'IFOP Sujet : **HOLLANDE : une rentrée cruciale**

Caroline ROUX

Alors on ne va pas refaire l'histoire mais là, on est dans un moment politique. à votre avis, est-ce qu'il faut – je caricature – contenter Bruxelles, tenir les objectifs en matière de déficit budgétaire, tenir cet objectif de 3,8 % ? Est-ce qu'il faut composer avec sa majorité et tous ceux qui ont signé la motion en disant : « Tatata ! Il faut réorienter la politique économique » ? Dans quel mouvement il est François HOLLANDE ?

Ghislaine OTTENHEIMER

Mais non !

Caroline ROUX

C'est quoi sa priorité, là, avec ce débat budgétaire ?

Ghislaine OTTENHEIMER

Il y avait une petite ouverture, une chose possible qui était de dire : « On va voir ceux qui ont utilisé bien ou pas ce pacte », voilà. Simplement, il y a un rapport qui va être fait par PISANI-FERRY, qui va être rendu à la fin du trimestre...

Caroline ROUX

Oui...

Ghislaine OTTENHEIMER

Et lui, il est incapable de dire, de trouver les critères qui permettent de dire : « Voilà les bons, voilà les mauvais. » Alors on n'a pas d'outil d'évaluation de qui utilise bien le pacte. Est-ce qu'ils devaient embaucher ? Est-ce qu'ils pouvaient embaucher ? Est-ce qu'ils ont juste remis à flot leurs finances ? C'est compliqué !

Hélène PILICHOWSKI

On a des chiffres sur l'embauche.

Ghislaine OTTENHEIMER

À partir du moment où vous avez des politiques comme ça avec des circuits très compliqués, vous ne pouvez pas mettre des stoppeurs parce que...18:32:02 FIN%